

1954-1956

Le départ du corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient

"La présence militaire française en Indochine ne s'achève pas avec la fin de la guerre consacrée par les accords signés à Genève en juillet 1954. En effet, le Corps Expéditionnaire Français d'Extrême-Orient (CEFEO), présent depuis 1945, reste encore deux ans en Asie du Sud-est. Il s'agit en premier lieu de solder le conflit : établir les pertes, accueillir les prisonniers, mais également procéder à l'évacuation du Nord-Vietnam. Celle-ci s'accompagne de l'exode massif de centaines de milliers de tonkinois, réfugiés qu'il faut héberger et réinstaller au Sud-Vietnam. Mais, le CEFEO est avant tout un outil militaire, aussi, l'année 1955 est mise à profit pour équiper le théâtre d'opérations : renforcement des infrastructures, création d'un réseau de manœuvre et établissement d'une base opérationnelle. La France entend bien encore jouer un rôle en Indochine. Cependant, la dégradation des relations entre Paris et le gouvernement sud-vietnamien, soutenu par les Américains, met fin aux illusions françaises. Au mois de janvier 1956, le Sud-Vietnam fait savoir officiellement que la présence militaire française n'est plus souhaitée, le 28 avril 1956, le CEFEO est dissout. Les Français cèdent la place aux Américains et, sans grandeur, quittent l'Indochine, presque un siècle après leur arrivée."

SOMMAIRE

Solder la guerre : assurer le retour des prisonniers et évacuer le Nord Viêt-nam.

Le CEFEO au Sud Viêt-nam : accueillir et héberger les réfugiés et les unités du Nord Viêt-nam.

La détérioration de la position de la France au Sud Viêt-nam

1954-1956

Le départ du corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient

Le 10 avril 1956, les rues de Saigon s'animent une dernière fois du spectacle des troupes françaises sur le sol vietnamien. Le général Jacquot, dernier commandant en chef, a tenu à célébrer et à honorer le corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient (CEFEO) avant son départ définitif d'Indochine. Une courte cérémonie est organisée ce jour-là, dans l'après-midi, qui réunit les principaux responsables civils et militaires français, ainsi qu'une petite délégation d'officiels vietnamiens. Commencée par un dépôt de gerbe au monument aux morts, la manifestation se clôt par un modeste défilé de troupes à pied. Après le passage toujours remarqué de la nouba des tirailleurs, de nombreux drapeaux et étendards appartenant à des formations françaises et vietnamiennes sont salués par les autorités. Cinq détachements symboliques représentant les trois armées, ferment enfin la marche (1). En dépit de l'attitude nettement antifranaise dont fait montre le gouvernement sud-vietnamien depuis plusieurs mois, les habitants de Saigon se sont rendus en foule à cet adieu des derniers éléments du corps expéditionnaire français, adieu qui apparaît aux yeux du correspondant du "Monde" comme l' "ultime manifestation" (2) de la présence française en Extrême-Orient (3). En effet, douze ans après son arrivée, le CEFEO quitte l'Indochine ; la France elle, perd le reste d'influence qu'elle possédait jusque-là dans cette partie du monde.

À l'origine, le corps expéditionnaire est la force interarmées, créée officiellement en octobre 1943, chargée de prendre part à la lutte contre le Japon au côté des alliés et de restaurer la souveraineté française sur ses possessions extrême-orientales : le Laos, le Cambodge et le Viêt-nam (4). Toutefois, le manque de moyens de l'armée française et la priorité donnée au théâtre d'opérations européen retardent la mise sur pied effective du CEFEO. À l'été 1945, lorsque les premières unités commencent finalement à être opérationnelles, la situation en Indochine a évolué. Le Japon a capitulé et la position de la France s'est considérablement dégradée. En effet, au Viêt-nam, le vide politique créé par la disparition de l'administration française et de son armée suite au coup de force du 9 mars 1945 (5) et par la reddition des troupes nippones favorise l'émergence de mouvements nationalistes, et en premier lieu celui du Viêt-minh (6), mouvement d'obédience communiste. La prise de pouvoir et la proclamation de l'indépendance du pays par son leader Hô Chi Minh le 2 septembre 1945, redéfinit la mission du CEFEO qui se doit désormais de rétablir l'autorité de la France et d'éradiquer ce soulèvement. Entre octobre et décembre 1945, les premiers contingents européens (Français et légionnaires)

1954-1956

Le départ du corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient

débarquent à Saïgon. Les soldats, pour la plupart anciens des campagnes de la Seconde Guerre mondiale, découvrent un "milieu physique démesuré", et un ennemi qui emploie des méthodes insurrectionnelles nouvelles pour ces combattants occidentaux.

Après une période de guerre larvée en 1946, ponctuée de négociations et d'atrocités, la rupture est consommée le 19 décembre 1946 par l'attaque simultanée de toutes les garnisons françaises du Tonkin et du Nord-Annam : la guerre d'Indochine commence. Pendant les neuf années qui vont suivre, le CEFEO change de physionomie, notamment en raison de la crise des effectifs métropolitains et s'enrichit de troupes coloniales, nord-africaines ou autochtones. Ainsi, Vietnamiens, Cambodgiens et Laotiens sont incorporés dans les unités françaises selon le principe du « jaunissement » et constituent des soldats appréciés de leurs cadres européens. Confronté au début à un adversaire difficilement saisissable et qui pratique une guérilla généralisée, le corps expéditionnaire combat également, à partir de 1951, un corps de bataille puissant, fort de six divisions d'infanterie et d'une grande unité appelée « division mixte artillerie-génie » par le Viêt-minh et division « lourde » par les Français.

La défaite de Diên Biên Phu (13 mars-7 mai 1954), dont la garnison avait pour mission initiale de « barrer » la route du Laos et de protéger le pays d'une invasion viêt-minh (7), accélère la fin des opérations en Indochine. En effet, si l'on peut considérer que le sacrifice des unités franco-vietnamiennes a, du point de vue stratégique, permis d'atteindre en partie les objectifs fixés par le général commandant en chef et que la perte de 17 bataillons du CEFEO n'est pas militairement irréparable, Diên Biên Phu n'en constitue pas moins un véritable choc psychologique. En effet, dans le monde entier, les opinions prennent conscience qu'une solution militaire a désormais peu de chance d'aboutir, et, surtout, que la France ne semble plus en avoir les moyens, sa position s'étant considérablement affaiblie. Comme l'internationalisation de la guerre ne semble souhaitée par aucune des parties, c'est finalement à Genève (conférence dont la tenue a été annoncée dès le 18 février 1954) que les grandes puissances décident de régler la question indochinoise (8).

Les deux années qui séparent ensuite la cessation des hostilités de la dissolution du corps expéditionnaire, effective le 28 avril 1956, sont peu traitées - ou de

1954-1956

Le départ du corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient

manière succincte - dans l'historiographie de la guerre d'Indochine. La plupart des ouvrages s'achève souvent par la relation de la bataille de Diên Biên Phu ou par une évocation des accords de Genève et de leurs clauses. Pourtant, ces 20 mois sont marqués par une intense activité de la part des soldats français qui restent encore très nombreux au Nord, puis au Sud Viêt-nam. Dans un premier temps il s'agit, pour la France, d'honorer les accords passés à Genève avec le Viêt-minh et de procéder au désengagement du corps expéditionnaire sur le « réduit de Haïphong » d'abord, au sud du 17^{ème} parallèle ensuite. Par ailleurs, le commandement français doit organiser l'accueil des unités en provenance du Nord Viêt-nam mais également celui des centaines de milliers de réfugiés, pour la plupart de confession catholique, fuyant le nouveau régime. Enfin, parallèlement à l'effort de construction entrepris pour recevoir cette masse d'évacués, le génie du corps expéditionnaire poursuit l'équipement des infrastructures du Sud Viêt-nam pour réaliser un réseau de manœuvre moderne, comme celui qu'il mit sur pied quelques années auparavant au Tonkin.

Cette mesure répond certes à la prise en compte par le commandement d'une hypothétique reprise des hostilités contre l'armée populaire vietnamienne, mais également à une possible action des Sud-vietnamiens dont les sentiments antifrançais se développent considérablement au cours de l'année 1955, à l'initiative des autorités officielles. La position de la France s'est, en effet, considérablement dégradée au fil des mois et s'il peut exister encore chez certains quelques hésitations quant à l'avenir du corps expéditionnaires au Sud Viêt-nam, celles-ci sont définitivement levées au début de l'année suivante. En effet, le 26 janvier 1956, "le gouvernement vietnamien fait connaître"(...) "qu'il souhaite de voir réalisé dans les meilleurs délais, le retrait des troupes françaises" (9). Ainsi, après des mois de tensions et de violences contre les troupes du corps expéditionnaire et les civils français, le gouvernement Diem, soutenu par les Américains, signifie à la métropole que sa présence militaire, et au-delà, son influence, au Sud Viêt-nam, ne sont plus compatibles avec la souveraineté du nouvel État vietnamien. Dix ans d'une guerre meurtrière ont été nécessaires au Viêt-minh pour chasser les Français du Nord Viêt-nam, moins de deux le seront aux « alliés » de la France pour l'inviter à quitter le sud.

1954-1956

Le départ du corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient

Solder la guerre : assurer le retour des prisonniers et évacuer le Nord Viêt-nam

À Genève, dans la nuit du 20 au 21 juillet 1954, les aiguilles des horloges du pavillon des Nations, qui accueille les différentes délégations internationales, sont bloquées à minuit : le pari que Pierre Mendès France, président du Conseil, s'était fixé un mois auparavant, est tenu (10). De fait, quelques heures plus tard, les accords entre la France et la République démocratique du Viêt-nam (RDVN) sont signés : la guerre d'Indochine est terminée (11). Au sein des combattants du corps expéditionnaire, la cessation des hostilités est accueillie "sans joie certes, mais avec un immense soulagement" (12) ; ce jugement, qui émane du rapport sur le moral du 7^{ème} Bataillon de Parachutistes Coloniaux (7^{ème} BPC) semble, en effet, largement partagé. Parmi les officiers, souvent en deuxième séjour, le cessez-le-feu est reçu avec tristesse mais réalisme et le retrait de l'armée française d'Extrême-Orient paraît même, dès cette époque, envisagé favorablement. Pour beaucoup, il s'agit de "sortir de cette ambiance malsaine d'Indochine et d'aller faire ailleurs quelque chose de constructif" (13). Toutefois, un départ du CEFEO n'est pas encore d'actualité en cet été 1954, les priorités du commandement français sont pour l'heure centrées sur le retour des prisonniers de l'Union française, et plus particulièrement des disparus français.

Le bilan des pertes de la guerre d'Indochine est difficile à établir avec exactitude, du côté français comme du côté viêt-minh, d'ailleurs. Une évaluation raisonnable peut toutefois être proposée et l'estimation de 100 000 tués et disparus au sein du CEFEO peut être retenue, dont plus de 20 000 Français métropolitains. Michel Bodin, l'un des spécialistes de la question, propose, lui, un chiffre compris entre 26 000 et 30 000 morts français (14). Par ailleurs, 11 000 légionnaires, 15 000 Africains et Nord-Africains (15) trouvent également la mort durant le conflit ainsi que 46 000 réguliers et supplétifs indochinois servant au sein des unités françaises. De leur côté, les armées nationales des trois États associés (16) (Viêt-nam, Laos, Cambodge) ont enregistré, un peu plus de 17 000 tués. Quant aux pertes viêt-minh, elles sont, faute de sources, encore plus difficiles à évaluer. Le chiffre souvent avancé de 500 000 morts regroupe à la fois les militaires de l'armée populaire du Viêt-nam (APV) mais aussi les dizaines de milliers de civils, victimes de la guerre du fait des bombardements ou exécutés comme traîtres ("Viêt Gian") par le Viêt-minh.

1954-1956

Le départ du corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient

La question des prisonniers du CEFEO s'avère elle aussi très délicate. Dès la fin des hostilités, le commandement français met sur pied une commission de recherches des prisonniers de guerre qui s'appuie en grande partie sur les déclarations des officiers et soldats libérés avant la fin des combats (17). En effet, le Viêt-minh a procédé avant 1954 à la libération de plusieurs centaines de soldats du CEFEO. Pratiquement, les opérations d'échange des prisonniers sont réglées par la commission militaire de Trung Gia, instituée par l'article 8 des accords de Genève. Cependant, l'attitude de la délégation viêt-minh retarde la conclusion d'une convention sur les modalités d'échange et les deux parties n'arrivent finalement à un compromis que le 14 août 1954 (18), les premières libérations n'intervenant que le 18 et se poursuivant jusqu'à la fin du mois de septembre.

Si 65 000 prisonniers de l'APV sont remis par les Franco-Vietnamiens aux autorités viêt-minh, seuls 11 000 combattants des 37 000 disparus de l'Union française sont rendus. En octobre 1954, un document fait d'ailleurs état de la grande confusion et des interrogations soulevées par cette question des prisonniers et disparus, "confusion vraisemblablement voulue par une certaine presse" fait croire à des gens de bonne foi que le chiffre total des pertes du corps expéditionnaire est celui des prisonniers, ou même celui des absents. Quoiqu'il en soit, ajoute le document, les chiffres souvent avancés de 30 000 ou même 40 000 de nos combattants non récupérés sont absolument faux (19). En fait, une partie des prisonniers est décédée en captivité, quant aux disparus, certains n'ont jamais connu les camps viêt-minh, vraisemblablement morts dans l'anonymat au cours des combats. Au 16 octobre 1954, le chiffre total des absents depuis 1945 s'élève à 21 000 soldats parmi lesquels, plus de la moitié (13 000) sont des Indochinois. Toutefois, après douze mois de travaux, les recherches se sont affinées, notamment grâce aux témoignages et aux jugements de décès fournis par les Nord-Vietnamiens de la Commission Mixte de Contrôle (CMC) (20), le nombre de présumés prisonniers du CEFEO non rendus s'avère être proche de 6 450 (voir tableau ci-dessous). À cette date, l'espoir de retrouver des survivants s'amenuisant, les disparus sont peu à peu considérés comme probablement morts ou déserteurs.

1954-1956

Le départ du corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient

Situation des disparus présumés prisonniers à la date du 1^{er} juillet 1955

	Français	Légionnaires	Nord Africains	Africains	Total FTEO (Non compris autochtones)
Prisonniers et disparus de 1945 au 20 juillet 1954	6 449	6 328	6 695	1 774	21 246
Libérations avant le 20 juillet 1954	891	784	1 500	673	3 848
Personnel manquant le 20 juillet 1954 (A)	5 558	5 544	5 195	1 101	17 398
Personnel rendu en exécution des accords (B)	2 591	2 570	3 370	796	9 327
Jugements de décès intervenus depuis le 20 juillet 1954 (C)	1 005	506	157	22	1 690
Total (B + C) = D	3 596	3 076	3 527	818	11 017
Augmentation des manquants €	-	-	-	-	-
Situation des manquants au 1 ^{er} juillet 1955 (A - D) + €	1 962	2 469	1 668	283	6 382

1954-1956

Le départ du corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient

En effet, comme le précise un courrier du 21 juillet 1955, nombre de ces prisonniers non restitués par l'APV se révèlent être des déserteurs, ralliés ou non au Viêt-minh, et dont certains ont déjà regagné leur pays d'origine (le plus souvent des pays d'Europe de l'Est), "via" la Chine et l'URSS. Ainsi, parmi les 1 234 légionnaires présumés prisonniers recensés à la date du 21 février 1955 (21), plusieurs centaines ne se trouvent déjà plus au Viêt-nam au moment du cessez-le-feu. Le total des légionnaires ayant déserté au cours des neuf années de guerre est estimé à environ 2 000 (22). Au mois d'avril 1956, un agent bien informé signale aux services spéciaux qu'il ne reste plus au "Tonkin qu'une trentaine de déserteurs du corps expéditionnaire français en Indochine. La majorité de ces ex-militaires qui avaient pris des noms vietnamiens ne jouissaient [d'ailleurs] pour la plupart d'aucune considération de la part des autorités civiles et militaires VM" (23). De plus, à cette date, le gouvernement de la RDVN refuse désormais de délivrer aux déserteurs "des visas de sortie pour les pays d'obédience communiste, arguant que si un déserteur veut quitter la république démocratique, c'est en France qu'il doit rentrer pour y faire de la propagande" (24).

Toutefois, selon certains, tous les prisonniers n'auraient pas été rendus. Des sources proches du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE) rendent ainsi compte à diverses reprises de la présence de détenus européens, non déserteurs et non ralliés, au Nord Viêt-nam, deux ans après la fin de la guerre. Ainsi, un informateur, qualifié de « sûr » signale notamment qu'à la "fin septembre 1956, cinquante prisonniers européens travaillaient à des travaux de remblaiement sur la RP 6 [Route provinciale n° 6] dans la région de Hoa Binh. Leur état physique était lamentable. Ils étaient sous la garde de militaires VM" (25). Au cours de plusieurs autres déplacements, la même source signale avoir aperçu plusieurs dizaines d'autres prisonniers de guerre encadrés et gardés. "Avertis par téléphone, les responsables [viêt-minh] camouflent ces Européens lorsque des membres de la Commission Internationale de Contrôle" (26) "se déplacent." (27). Ces cas, s'ils ont effectivement existé, concerneraient les combattants des commandos français, chargés pendant la guerre des actions de renseignement et de sabotage sur les arrières ennemis, ainsi que les cadres du GCMA (28). Le Viêt-minh considérait ces soldats, aux méthodes non conventionnelles, comme des criminels de guerre et leur réservait à ce titre un sort parfois différent de celui des autres prisonniers.

1954-1956

Le départ du corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient

Mais, alors que se déroule l'accueil et la prise en charge de ces milliers de combattants, marqués physiquement et psychologiquement par des mois ou des années de captivité, le corps expéditionnaire se prépare à évacuer le Nord Viêt-nam. Conformément aux accords, le CEFEO dispose de 300 jours pour quitter la zone située au nord du 17^{ème} parallèle, dont 100 jours pour évacuer Hanoi. Ce désengagement, traduit par l'opération « Saumon », entraîne une déflation des effectifs du CEFEO : déflation parfois spontanée puisque la plupart des unités enregistre une vague de désertion dès l'annonce du cessez-le-feu, les soldats autochtones rentrant tout simplement « chez eux ». À titre d'exemple, le 62^{ème} bataillon du génie enregistre au cours du second trimestre 1954 une vague de désertion massive qui représente 52 % de son potentiel humain (29). Pour le gouvernement français, cette baisse est indispensable, d'une part, afin de diminuer autant que faire se peut le volume des troupes à entretenir budgétairement et, d'autre part, pour renforcer le dispositif en Afrique française du Nord (AFN). Au mois de juillet 1954, le CEFEO comprend 171 000 hommes, auxquels il convient d'ajouter 5 000 personnes appartenant aux diverses missions auprès des États associés. Pour le commandant en chef, le problème qui se pose est la mise sur pied d'un « corps expéditionnaire regroupé » en Indochine du sud mais dont les effectifs doivent cependant permettre d'assurer les nouvelles missions du corps expéditionnaire. La première d'entre elles vise en premier lieu à assurer la sécurité des troupes jusqu'à leur transfert vers le sud et à éviter, en cas de reprise des hostilités, d'être « jeté à la mer ». En second lieu, une fois au Sud Viêt-nam, le CEFEO, garant des accords de Genève, doit permettre à la nation vietnamienne de trouver son équilibre politique et veiller à la tenue des élections qui doivent réunifier le pays, élections prévues au mois de juillet 1956. Pour ces raisons, l'effectif que le CEFEO doit atteindre au 1^{er} juin 1955 est fixé à 75 000 hommes.

Le 9 octobre 1954, Hanoi est remis aux autorités viêt-minh, la veille, le pavillon français est amené une dernière fois. Dans le style littéraire qui lui est propre, mêlant lyrisme et sens du pathos, le journaliste Lucien Bodard assiste à cette prise de possession de la ville par l'APV et à sa transformation au contact du communisme ; très rapidement, hormis l'architecture coloniale et les grandes infrastructures à caractère commercial ou industriel, il ne reste plus rien d'une présence française vieille de plus de 70 ans (30). "L'ordre rouge" se répand rapidement : la circulation automobile est réduite à celle des voitures officielles, bars, dancings, magasins sont fermés. Après l'abandon de la capitale de ce qui est

1954-1956

Le départ du corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient

désormais devenu le Nord Viêt-nam, une partie des unités françaises est rapatriée en métropole, une autre gagne le Sud Viêt-nam ou rejoint l'AFN, tandis qu'un fort contingent reste dans la "zone des 300 jours" selon la terminologie de l'époque où, dans l'attente du départ définitif, le corps expéditionnaire procède, par tranches, à l'évacuation des régions qu'il occupe, emportant tous les matériels qui peuvent l'être, militaires ou civils.

Ces opérations qui se déroulent selon un calendrier et des horaires définis minutieusement avec les nouvelles autorités sont toutefois ponctuées de manifestations « spontanées » visant à s'opposer au démontage et à l'enlèvement des matériels des unités ou des Travaux publics. En ce qui concerne les ouvrages d'art, le commandant en chef a prescrit, dans une directive du 4 août 1954, "de laisser sur place les ponts ayant existé avant les hostilités et remplacés par du matériel militaire" (31). Quant aux autres ponts, mis en place pour les besoins opérationnels, ils sont relevés malgré les protestations adressées à la sous-commission mixte du Nord Viêt-nam par les autorités vietnamiennes. La consultation des bulletins mensuels d'activité au cours de cette phase laisse d'ailleurs bien apparaître que plus l'évacuation de Haïphong se rapproche, plus les incidents se multiplient entre la « population » et les troupes françaises. Ainsi, le démontage du pont de Ben Do, le 8 avril 1955, provoque un important rassemblement qui se solde par deux blessés du côté des manifestants ; dix jours plus tard, une nouvelle manifestation a lieu lors du démontage du pont de Kien An et le 25 avril, c'est l'enlèvement des propulseurs de la portière (32) de An Thai, qui est l'occasion de mouvements de foule où huit personnes sont blessées (33). Savamment orchestrées par le Viêt-minh, ces manifestations ne dégénèrent cependant jamais, le but étant juste de maintenir une pression constante sur les troupes françaises, à l'instar des sabotages de lignes téléphoniques quasi quotidiens visant à contrarier les communications du corps expéditionnaire.

Dans l'ensemble, le repli des troupes et du matériel français s'effectue donc dans un climat hostile, mais sans heurts majeurs, la population du delta du fleuve Rouge étant sévèrement prise en main et encadrée par les nouvelles autorités. Cette hostilité est par ailleurs attisée par l'accueil des réfugiés tonkinois qui, souvent par villages entiers, fuient la terre de leurs ancêtres et gagnent la zone française avant d'être transférés vers le sud. En effet, l'article 14 des accords de Genève autorise les civils à choisir librement la zone dans laquelle ils désirent

1954-1956

Le départ du corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient

vivre. Rapidement, devant l'exode de certaines catégories de population (principalement de confession catholique), ces civils se transforment en réfugiés qu'il faut aider, héberger, puis transférer vers le sud. À Hanoi, avant l'évacuation, les Français ont mis sur pied un bureau mixte de transport administré par le corps expéditionnaire. Le gouvernement sud-vietnamien organise de son côté un comité central d'évacuation chargé de recenser et de rassembler les familles candidates au départ vers le sud, puis de les diriger vers Haïphong où un bureau transport a été mis en place. Entre octobre 1954 et mai 1955, ces organismes continuent de fonctionner dans la "tête de pont de Haiphong".

"Cette migration volontaire qui dépasse toutes les prévisions" (34) pose d'énormes problèmes, notamment en raison de l'obligation de n'utiliser que les seules voies aériennes et maritimes, le Viêt-minh s'opposant à l'utilisation des voies de communication terrestres. Deux vagues de réfugiés peuvent être schématiquement distinguées, la première, qui court du cessez-le feu à l'évacuation de Hanoi, concerne 330 000 personnes. Alors que le corps expéditionnaire assure le transport par voie aérienne de 117 000 Vietnamiens contre 103 000 par voie maritime, la marine des États-Unis, de son côté, participe au transfert de 110 000 autres habitants du delta. En effet, l'insuffisance des capacités de transport français nécessite l'aide des Américains, ainsi que, dans une moindre mesure, celle des Britanniques. Toutefois, contrairement à ce qu'une certaine historiographie véhicule outre-Atlantique, la part prise par les États-Unis dans les évacuations ne dépasse pas celle du tiers des évacués (35). La seconde vague de réfugiés intervient à partir d'octobre 1954 et se poursuit jusqu'au mois de mai 1955. Au total, le nombre de réfugiés vietnamiens ayant fui le Nord Viêt-nam est évalué entre 800 000 et un million de personnes, estimation haute.

Comme l'écrit le général Gras dans son ouvrage de référence sur la guerre d'Indochine : "Le Viêt-Minh s'efforça, par tous les moyens, de retenir les réfugiés, par la propagande, par le blocage des routes vers Haïphong, en jalonnant la côte de postes militaires. Il se produisit des incidents sanglants, des insurrections qui furent étouffées par l'armée populaire. De nombreux réfugiés, trompant la surveillance du Viêt-Minh, quittaient la côte en bateaux, sur des radeaux pour gagner les navires français. Beaucoup se noyèrent dans la tempête ou sur des embarcations trop fragiles. Par leur acharnement à vouloir l'empêcher

1954-1956

Le départ du corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient

et par les méthodes souvent inhumaines qu'ils employèrent, les Viêts donnèrent à cet exode les dimensions d'une tragédie (36). Tragédie qui préfigure celle des "boat people", deux décennies plus tard. Dans son ordre du jour n° 4 en date du 15 mai 1955, le général Ély, commissaire de France et commandant en chef en Indochine, clôt définitivement le chapitre du Tonkin : "Le dernier soldat français a quitté ce soir le Nord-Viêt-nam. L'épopée qui conduisit nos drapeaux sur le fleuve Rouge et aux frontières de la Chine s'achève. (...) Depuis 300 jours, les forces du corps expéditionnaire (...) ont tenu la parole de notre pays comme elle doit l'être, avec discipline, avec abnégation, avec fierté, avec une loyauté totale, dans un esprit d'honneur intact. Par leur maintien à Haiphong, elles ont permis à des centaines de milliers d'hommes de choisir librement leur destin. Elles partent aujourd'hui la tête haute, leur tâche menée à bien" (37).

Le CEFEO au Sud Viêt-nam : accueillir et héberger les réfugiés et les unités du Nord Viêt-nam

Avec l'évacuation du "Tonkin", théâtre des luttes les plus sanglantes, une page se tourne définitivement. Le CEFEO quitte donc ce Nord Viêt-nam où tant des siens sont tombés, que ce soit dans les rizières ou les "grands vides", comme l'on nomme alors ces vastes espaces montagneux couverts de jungle de la haute région tonkinoise. Au sud, pendant que les bataillons des forces terrestres du Nord Viêt-nam (FTNV) procèdent à leur rassemblement, les unités ne restent pas inactives. Il faut en premier lieu assurer le rapatriement et l'hébergement des forces et des réfugiés et assurer le stockage du matériel. Cet afflux d'individus, militaires et civils, nécessite un volume d'infrastructures qui est loin d'être suffisant au début de l'année 1955, et ce, malgré l'important travail des unités du génie des forces armées vietnamiennes (FAVN) et du CEFEO, renforcées par les unités rapatriées du Nord. Ainsi, les conditions de cantonnement du 7^{ème} BPC sont-elles particulièrement pénibles puisque, pendant plusieurs mois, les compagnies campent sous tentes au Cap Saint-Jacques, faute de bâtiments en dur. "En butte à des difficultés matérielles considérables dues au sable, au vent, au soleil et au manque d'eau" (38), le moral du bataillon fléchit très nettement à son arrivée dans le Sud Viêt-nam. Sans connaître une situation si extrême, l'accueil et l'hébergement des autres unités en provenance du Nord sont compliqués par des contraintes de toute nature, certaines compagnies

1954-1956

Le départ du corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient

doivent construire leur propre cantonnement, comme c'est le cas pour la 19^{ème} compagnie de marche du génie qui, quelques jours seulement après son arrivée au Sud Viêt-nam au mois d'avril 1955 concentre toute son activité sur la construction des baraquements qui ne sont terminés qu'à 70 % au mois de juin suivant (39).

Quant à l'accueil des réfugiés, que le gouvernement Diem a grandement encouragé à quitter le Nord Viêt-nam, il est normalement à la charge des autorités sud-vietnamiennes. L'aide du corps expéditionnaire se limite seulement au début à faciliter le transport des familles de l'aéroport de Saigon, Than-Son-Nhut, ou des ports du sud vers les centres d'hébergement provisoires. Là, des assistantes sociales du CEFEO prêtent également leur concours aux services vietnamiens. Mais le flux de populations est tel que les Sud-Vietnamiens sont pris au dépourvu et, rapidement, les réfugiés se retrouvent entassés dans des camps qui constituent "un défi à l'ordre, à l'hygiène et à la morale" (40). Comme le rapporte un officier français dès octobre 1954, "aucun recasement" [n'a] "été étudié dans les provinces, problème assez délicat, non pas tant pour des raisons économiques que politiques" (41). En effet, les Tonkinois, catholiques, sont assez mal accueillis par les habitants du Sud Viêt-nam, en raison des grandes différences culturelles et religieuses qui existent entre ces deux populations.

Face à cette situation alarmante, les autorités vietnamiennes, qui tiennent pourtant, pour des questions de prestige, à faire de cet hébergement une question purement nationale, sont contraintes de faire appel à l'aide militaire française. Grâce au soutien du programme de l'aide économique française et au financement des États-Unis dans le cadre de la lutte anticommuniste, l'achat de terres, de logements et d'outillages divers est entrepris. L'effort de recasement mis en place par le CEFEO améliore grandement la situation. Les premières mesures prises par le commandement visent à « desserrer » cette masse de réfugiés regroupés dans quelques grands camps (autour de Saigon et du Cap Saint-Jacques, notamment). Ces mesures ont certes été ébauchées par les responsables vietnamiens, mais en manifestant avant tout le désir de ne pas déplaire aux propriétaires des rizières et aux populations des villages ; ainsi, les réfugiés sont-ils relégués dans des zones forestières, privées d'eau, au sol très pauvre, ceci provoquant un fort mécontentement chez la population tonkinoise, composée majoritairement de riziculteurs.

1954-1956

Le départ du corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient

Fort de leur expérience acquise pendant la guerre et grâce aux moyens militaires alloués, les Français, et notamment les commandants de secteurs, mettent sur pied un plan de recasement qui, après une période d'indécision, remporte l'adhésion des réfugiés. Les rizières précédemment occupées par le Viêt-minh sont redistribuées, comme le sont, après défrichage, les terrains riches, propres à la culture. Par ailleurs, le nombre de terres disponibles n'étant pas en rapport avec les populations à recaser, beaucoup de paysans doivent changer d'activité et se tourner vers un nouveau métier : des briqueteries sont ouvertes ainsi que des petites exploitations forestières ou commerciales. À la fin de l'année 1955, le plan français est loin d'être réalisé, mais le dynamisme de la population tonkinoise et le soutien financier occidental permettent le développement économique de ces régions. Quelques années plus tard, l'occupation et l'assainissement de zones situées dans la plaine des Joncs et sur les plateaux montagnards règlent presque définitivement l'intégration des réfugiés nord-vietnamiens.

En fait, "cette grande migration va servir les deux Vietnam". [En effet], ce délestage soulage le nord surpeuplé, à demi ruiné, au bord de la famine, et débarrasse son régime d'adversaires potentiels" (42). Le sud, peuplé alors de 6 millions d'habitants s'accroît, lui, considérablement d'une population dont la majorité catholique est farouchement anticommuniste et va constituer une des bases les plus solides du pouvoir sudiste. Enfin, du point de vue occidental, et notamment français, cet exode constitue un véritable "camouflet pour l'adversaire" (43) selon les mots du général Ély. En effet, ce transfert massif de populations, qui est une fuite devant le nouveau régime, semble à lui seul justifier les raisons de dix années de lutte.

1954-1956

Le départ du corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient

La détérioration de la position de la France au Sud Viêt-nam

Au cours du premier semestre 1955, le corps expéditionnaire remplit donc nombre de missions humanitaires au profit des réfugiés. Toutefois, le CEFEO est d'abord un outil militaire fort de 60 000 hommes au 1^{er} juin 1955 (44), la déflation a été plus importante que prévu, à la grande satisfaction du gouvernement et des chefs d'état-major. Il doit, tout en assurant sa sécurité et en préservant sa liberté de manœuvre, continuer à développer ses capacités opérationnelles. Si des discussions sont en cours au plus au niveau (présidence du Conseil, comité des chefs d'état-major, commissariat de France en Indochine) quant à son avenir (format, missions), ce dernier va finalement se confondre avec celui de la France au Sud Viêt-nam. En effet, à l'origine, la question des bases que la France espère maintenir au sud est indépendante de celle du CEFEO. Après bien des débats, les chefs d'état-major choisissent celle du Cap Saint-Jacques pour accueillir la future garnison chargée de défendre les intérêts français en Extrême-Orient, des travaux importants sont même entrepris et poursuivis quasiment jusqu'au départ des dernières troupes. Finalement, face à la détérioration des rapports entre Paris et Saïgon, "notre présence permanente au Cap Saint-Jacques, même sous une forme d'association avec les forces nationales vietnamiennes, apparut exorbitante au gouvernement vietnamien" (45).

Au début 1955, la faiblesse des infrastructures du Sud Viêt-nam ne permet pas au corps expéditionnaire réarticulé en quatre divisions (deux à la fin de l'année) d'utiliser efficacement ses blindés et véhicules modernes et limite donc ses capacités opérationnelles. Le CEFEO se lance donc dans la réalisation d'un réseau de manœuvre équipé en classe 30, c'est-à-dire capable de supporter le poids de ses chars moyens, les Sherman M4. Un tel travail a déjà été réalisé en Indochine à partir de 1951 où, devant la crainte d'un déferlement massif de l'armée chinoise (46), le Tonkin est fortifié et ses principaux axes routiers renforcés pour permettre la manœuvre des groupes mobiles. La tâche se révèle cependant moins ardue au sud puisqu'une partie seulement des itinéraires, situés dans la région de Saïgon - Bien Hoa - Cap Saint-Jacques, fait l'objet d'une modernisation.

Ce réseau de manœuvre s'inscrit dans une stratégie de défense de l'Asie du sud, face à la menace chinoise et même dans le cadre d'une hypothétique reprise des

1954-1956

Le départ du corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient

hostilités contre le Nord Viêt-nam. Mais il constitue également une garantie dans l'éventualité d'une brusque aggravation des tensions qui se développent entre la France et le Sud Viêt-nam à partir du mois de mars 1955. En effet, la situation politique au sud est particulièrement complexe. Le gouvernement sudiste, dirigé par Diem, est au début de l'année loin de faire l'unanimité à l'intérieur du pays et l'armée vietnamienne ne lui est alors guère favorable (47). Par ailleurs, son autorité est d'autant plus limitée, car contestée, dans différentes zones, par l'existence de sectes : Cao daïstes, Hoa Hao et Binh Xuyen (48). Ces dernières donnent certes au Viêt-nam national "une physionomie assez originale et pittoresque" (49) mais compliquent beaucoup la situation. "Avides de gains de profits et d'aventures aussi, elles se [tournent] vers le pouvoir tantôt unies, tantôt désunies, tantôt amies, tantôt ennemies" (50). Unies, elles représentent plusieurs centaines de milliers de personnes et une menace pour le régime sudiste.

Le 22 février 1955, un pacte signé par les chefs de toutes les fractions des sectes rejette l'offre d'union proposée par l'autorité gouvernementale et constitue pour Diem un véritable défi politique. À la fin du mois de mars, l'ambiance explosive dans la capitale sudiste dégénère, ce qui se traduit par de violents incidents causant plusieurs dizaines de tués. Les soldats du corps expéditionnaire interviennent et le commandement français obtient une trêve fragile mise à profit par les différentes parties pour fourbir leurs armes (51). Le président Diem, soutenu par ses conseillers américains, déclenche une véritable campagne antifrançaise à des fins de politique intérieure. En effet, la France est accusée d'apporter son soutien aux mouvements sectaires. Au mois d'avril, cette campagne "par émissions radio officielles ou clandestines, par tracts, voitures munies de haut-parleurs, affiches et banderoles atteint une virulence jusque-là inconnue, rejetant sur les colonialistes français (...) la responsabilité de l'effusion de sang et de destructions. (...) Elle vise à réaliser l'union, notamment de l'armée, autour du gouvernement, contre les Français" (52). L'objectif étant triple : destitution de Bao Daï, retrait du corps expéditionnaire, élection d'une assemblée nationale.

Pendant ces semaines où plusieurs officiers et soldats français sont assassinés par des provocateurs cherchant à impliquer davantage le CEFEO dans les événements, en vue de le discréditer ou de s'en faire un allié actif, l'ambiance est tendue entre le général Ély et son adjoint le général Salan. En effet, alors que le

1954-1956

Le départ du corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient

premier applique la politique de Paris, soutenant Diem, le second est accusé de faire le jeu des sectes, utilisant parfois les moyens du corps expéditionnaire pour lutter contre la politique antifrançaise du nouveau président du Conseil sudiste. Ces soupçons ne sont pas infondés comme en témoigne Jean Ferrandi, officier de renseignement pendant la guerre d'Indochine et proche collaborateur de Salan par la suite (53) : "Il est certain qu'avant son départ, Salan aurait encore voulu faire quelque chose pour sauver un peu de cette présence française au Sud-Vietnam. (...) Les intrigues succédaient aux intrigues. Avec les généraux des sectes et les services spéciaux, la résidence du général Salan devenait un peu une maison de complots où on parlait derrière les portes des conditions dans lesquelles on pouvait se débarrasser du nouveau président qui paraissait résolu à consacrer le départ définitif de la France" (54).

Colons et « ultras » du corps expéditionnaire, comme les surnomme le général Ély, acceptent en effet difficilement l'éviction de la France et s'en prennent au commissaire général en termes très durs. Le comité des chefs d'état-major, à Paris, est parfaitement renseigné sur l'ambiance qui règne à Saïgon. Son informateur le plus sûr écrit ainsi, au mois de juin 1955, "qu'il est affligeant de penser que le destin de la France [en Indochine] ait été remis entre des mains aussi débiles, à un moment aussi crucial. Tous ceux qui ont entendu les plaidoyers prononcés, ou plutôt balbutiés par le général Ély, avant son départ, ont ressenti une impression pénible. L'air, le ton, le geste étaient ceux d'un grand malade" (55). Toutefois, certains ne semblent pas se rendre compte à l'époque que le rôle joué par la France en Extrême-Orient s'achève. En effet, en France, l'attention du gouvernement est davantage accaparée par l'insurrection algérienne que par les problèmes indochinois, et sur place, les États-Unis sont progressivement en train de remplacer l'influence française dans les domaines politique et militaire, mais également culturel.

Contrairement à la France, les gouvernements sud-vietnamien et américain ne sont pas signataires des accords de Genève et n'entendent pas honorer, eux, les engagements pris par les Français. Ainsi, la tenue d'élections, dont tous les observateurs admettent qu'elles se solderaient par une victoire viêt-minh, se trouve compromise. Par ailleurs, la neutralité observée par le corps expéditionnaire pendant la « guerre des sectes » a déplu à Diem comme aux Américains. Pour ces deux derniers, il est temps que la France cède la place. La pression exercée au printemps sur le CEFEO et les éléments vietnamiens qui lui sont restés fidèles reprend pendant l'été. Au mois d'août 1955, l'action des

1954-1956

Le départ du corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient

services spéciaux américains s'intensifie même et les services spéciaux français rendent compte que "le service de contre espionnage américain agit [désormais] ouvertement" (56) avec pour mission de faire disparaître tous les agents à leur solde, de nombreux Vietnamiens travaillant pour le service de renseignement français sont arrêtés.

Au mois de janvier 1956, l'annonce officielle par le gouvernement vietnamien du désir de voir le CEFEO se retirer du Viêt-nam met fin aux interrogations françaises (partir ou rester) comme aux manœuvres américaines. Pour les responsables politiques, à Paris, il s'agit maintenant de solder définitivement la question indochinoise. La France dispose de six mois pour rapatrier les derniers contingents du corps expéditionnaire, le retrait devant être achevé à la fin juin 1956. Seuls peuvent rester quelques centaines de conseillers et d'instructeurs auprès des FAVN, en attendant leur relève par du personnel américain (57). Au début de l'année 1956, le CEFEO compte encore 30 000 soldats (auxquels il convient d'ajouter environ 5 000 autochtones). En moyenne jusqu'en avril, 7 000 hommes vont être rapatriés chaque mois sur la métropole ou envoyés en AFN, par voie aérienne, mais surtout maritime. Ainsi, le *Pasteur* qui a représenté à lui seul le tiers des transports militaires du corps expéditionnaire assure sa dernière rotation : il appareille de Marseille le 10 février et fait ses adieux à l'Indochine le 15 mars 1956 pour le voyage retour. À la fin du mois d'avril, il reste encore 3 000 militaires français chargés de liquider les questions administratives et financières du CEFEO (58). La présence militaire française ne se limite plus qu'à la garnison de la base aéroterrestre de Seno, au Laos (59). Grâce au travail des écoutes des radiocommunications dans la région, le groupe de contrôle radioélectrique d'Extrême-Orient renseigne le pouvoir politique, à Paris, sur les événements de la péninsule indochinoise. La détérioration de la situation dans l'ex-Indochine, les menées américaines au Laos où la présence française est, une nouvelle fois, contestée, amènent la France à renoncer à son activité militaire. À l'été 1963, les derniers soldats français quittent Seno.

Le départ du CEFEO d'Extrême-Orient symbolise la perte de l'influence française en Asie du Sud-Est. La France s'en va, sans grandeur, dans l'indifférence générale de son opinion publique. Elle passe la main aux Américains, alors même que la présence d'une puissance militaire étrangère au Sud Viêt-nam avait été l'argument majeur de Diem pour justifier le retrait du corps

1954-1956

Le départ du corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient

expéditionnaire. De celui-ci, il ne reste désormais plus que les anciens combattants, de moins en moins nombreux qui, à l'occasion d'une commémoration ou d'une cérémonie officielle, rendent hommage à leurs compagnons d'armes morts et se souviennent. À Sainte-Livrade, dans le Lot-et-Garonne, et à Noyant dans l'Allier, une communauté indochinoise témoigne également de ce passé douloureux. À partir de 1956, c'est là qu'ont été parqués, plutôt qu'accueillis, quelques centaines d'anciens combattants autochtones et leur famille (en fait beaucoup de veuves et leurs enfants), chassés du Sud Viêt-nam par le gouvernement diemiste parce qu'ils refusaient de renoncer à leur nationalité française (60).

NOTES :

- (1) Aux côtés des marins et aviateurs, gendarmes, parachutistes et tirailleurs représentent l'armée de Terre.
- (2) *Le Monde*, n° 3490, jeudi 23 avril 1956, p. 7.
- (3) La presse métropolitaine semble s'être désintéressée de l'événement, comme en témoigne le peu d'articles consacrés au sujet, dans les quotidiens et hebdomadaires nationaux de la période.
- (4) Ces trois pays sont réunis depuis la fin du XIX^{ème} siècle dans une entité administrative et politique : la fédération indochinoise.
- (5) Par ce coup de force, suscité en partie par la crainte d'une action de la résistance française en Indochine, l'armée impériale fait disparaître le 9 mars 1945 l'administration et l'armée coloniale. En l'espace d'une nuit, la souveraineté française est balayée, la population masculine européenne est internée, parfois sauvagement massacrée. Par ailleurs, au-delà du drame immédiat vécu par les colons, cette action brutale et sanglante (2 500 officiers et soldats français sont tués) symbolise définitivement la perte de prestige des Français aux yeux des populations annamites.
- (6) Viêt-minh est l'abréviation de Vietnam Doc Lap Dong Minh qui signifie Ligue (ou association) pour l'indépendance du Viêt-nam. Créé officiellement le 18 mai 1941 à l'instigation du Parti communiste indochinois, il regroupe, à cette période précise, dans un large front national, des ouvriers et paysans comme des propriétaires terriens ou des grands bourgeois. Officiellement, le Viêt-minh est dissous à partir de 1951 et se fond dans le Lien Viêt (Hoi Lien Hiep Quoc Dan Viet Nam - Front national populaire du Viêt-nam), sorte d'Union sacrée, créée en 1946, et rassemblant à l'époque, outre le Parti communiste, tous les partis nationalistes, différents syndicats ainsi que des organisations religieuses. En 1951, malgré un multipartisme et une diversité de façade, le Parti communiste contrôle le mouvement.

1954-1956

Le départ du corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient

- (7) Le « môle » aéroterrestre ou camp retranché de Diên Biên Phu doit également permettre au CEFEO de rayonner sur les arrières viêt-minh, puis à partir de janvier 1954, de servir d'abcès de fixation au corps de bataille ennemi pour l'amener à accepter la bataille de destruction espérée. Giap relèvera le défi.
- (8) Du point de vue du général Navarre, qui choisit seul d'implanter une base aéroterrestre à Diên Biên Phu, la décision prise par le gouvernement français de réunir une conférence pour évoquer la cessation des hostilités en Indochine en pleine campagne est l'une des raisons principales de la défaite. En effet, cette décision donne l'occasion à l'ennemi de faire porter son effort principal sur Diên Biên Phu, de bénéficier de l'aide massive des Soviétiques et des Chinois et de "remporter un succès spectaculaire qui, en cassant le moral de la France et des États associés, lui permettra (...) d'obtenir les meilleures conditions" de paix. Navarre (Henri), *Agonie de l'Indochine. 1953-1954*, Paris, Plon, 1956, p. 183.
- (9) SHD/DIMI, 6 R 22, fiche pour le comité des chefs d'état-major. Séance du 7 février 1956.
- (10) La chute du gouvernement Laniel propulse Mendès France sur le devant de la scène. Nommé président du Conseil dans la nuit du 17 au 18 juin 1954, il lance son fameux pari : si, au 20 juillet 1954, aucun accord n'est conclu à Genève, il démissionnera. Toutefois, au cours des négociations, il fait preuve de fermeté à l'encontre de l'adversaire et laisse planer une éventuelle poursuite du conflit par l'envoi du contingent et l'internationalisation de la guerre. Les accords sont réellement signés à 3h20 le 21 juillet 1954.
- (11) Certains auteurs considèrent que la guerre d'Indochine commence le 19 décembre 1946, quand le Viêt-minh attaque les garnisons françaises de Hanoi et les principales villes du Tonkin (nord du Viêt-nam). En effet, de ce jour date la rupture officielle des négociations entre la France et Hô Chi Minh. D'autres, dont nous faisons partie, considèrent en revanche que le conflit débute dès 1945, lors du retour des Français en Extrême-Orient où, dans une atmosphère de guerre larvée, discussions et opérations militaires alternent.
- (12) SHD/DAT, 7 U 3057, rapport sur le moral du 7^{ème} BPC, 2^{ème} semestre, 8 décembre 1954.
- (13) Ibid.
- (14) Bodin (Michel), *Les combattants français face à la guerre d'Indochine, 1945-1954*, L'Harmattan, 1998, p. 209.
- (15) Dalloz (Jacques), *La guerre d'Indochine, 1945-1954*, Point Seuil, Histoire, 1987, p. 251.
- (16) Les trois pays qui forment la fédération indochinoise font partie, en vertu de la constitution de la IV^{ème} République, de l'Union française. Selon l'article 60 de cette constitution, ils sont des « États associés » à la France métropolitaine et au DOM-TOM.
- (17) Le 22 janvier 1952 a déjà été créé, à Saigon, un office du prisonnier "dont les sources principales d'information sont constituées par tous les renseignements obtenus, auprès [des] prisonniers, évadés ou libérés". SHD/DAT, 10 H 316, interrogatoire des prisonniers de guerre rapatriés des camps viêt-minh.

1954-1956

Le départ du corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient

- (18) Dès le début des discussions (27 juillet 1954), les délégués de l'APV font en sorte de retarder, par tous les moyens, la date du début des échanges. Sous prétexte d'organiser méthodiquement les remises, de nouvelles exigences se font jour quotidiennement. Ainsi, le retard accumulé ne permet pas de respecter les délais où, au Nord Viêt-nam, notamment, la date limite de la fin des échanges est normalement fixée au 26 août 1954.
- (19) SHD/DIMI, 1 R 239, fiche sur le problème des combattants du CEFEO prisonniers et disparus ainsi que sur le problème du rapatriement des dépouilles des combattants du CEFEO morts en Indochine. Ne sont pas pris en compte, ici, les 13 000 autochtones servant au sein du CEFEO que ce soit dans des unités combattantes ou dans des formations du soutien et des services.
- (20) La CMC est l'organisme qui assure l'application des accords de Genève et met en place les modalités d'exécution des clauses du traité. Elle est composée pour partie de Français, pour partie de Viêt-minh.
- (21) SHD/DIMI, 1 R 239, télégramme aux États associés, légionnaires disparus présumés prisonniers. Parmi eux, 1 009 Allemands, 80 Polonais, 58 Hongrois et 49 Tchécoslovaques.
- (22) Dalloz (Jacques), Dictionnaire de la guerre d'Indochine. 1945-1954, Armand Colin, 2006, p. 78. Par ailleurs, 400 Français métropolitains auraient également déserté, autant de Nord-Africains ainsi qu'une centaine d'Africains.
- (23) SHD/DIMI, 1 R 239, présence de déserteurs au Nord Viêt-nam, avril 1956.
- (24) Ibid.
- (25) SHD/DIMI, 1 R 239, présence de prisonniers de guerre de l'Union française au Nord Viêt-nam, fin 1956.
- (26) La Commission Internationale de Contrôle (CIC) mise sur pied en vertu de l'article 34 des accords de Genève, est chargée "de la surveillance et du contrôle des l'application des dispositions de l'accord sur la cessation des hostilités". Elle est composée des représentants du Canada, de la Pologne et de l'Inde qui préside la commission.
- (27) SHD/DIMI, 1 R 239, présence de prisonniers, doc.cit.
- (28) Le Groupe de Commandos Mixtes Aéroportés (GCMA) développé à l'époque de De Lattre (1951) est chargé, en s'appuyant sur des maquis composés d'ethnies farouchement opposées au Viêt-minh, de mettre en place une contre-guérilla destinée à détruire le potentiel militaire, politique, psychologique, social et économique de l'ennemi. Efficace, le GCMA renseigne le commandement français et crée l'insécurité sur les arrières et les voies de communication viêt-minh.
- (29) SHD/DAT, 10 H 405, 62^{ème} BG, rapport sur le moral du second trimestre 1954, 8 décembre 1954.
- (30) Bodard (Lucien), La guerre d'Indochine, Grasset, Paris, 1997.
- (31) SHD/DAT, 10 H 2663, réponse française au Mémorandum de violation des accords de Genève par l'Union française, 15 octobre 1954.

1954-1956

Le départ du corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient

- (32) Une portière est un moyen de franchissement discontinu armé par les sapeurs et généralement composée d'éléments de ponts flottants. L'importance des coupures humides en Indochine et l'insuffisance des ouvrages d'art nécessitent l'utilisation de nombreux bacs et portières.
- (33) SHD/DAT, 10 H 968, bulletin mensuel d'activités du mois d'avril 1955, bulletin mensuel du mois de mai 1955.
- (34) SHD/DAT, 10 H 248, le problème de l'aide française aux réfugiés civils vietnamiens, 11 octobre 1954.
- (35) Soit environ 300 000 réfugiés.
- (36) Gras (général), Histoire de la guerre d'Indochine, Denoël, coll. L'aventure coloniale de la France, 1992, p. 581.
- (37) SHD/DIMI, 1 R 238, ordre du jour n° 4 du 15 mai 1955.
- (38) SHD/DAT, 7 U 3057, 7^{ème} BPC, rapport sur le moral 1^{er} semestre 1955.
- (39) SHD/DAT, 10 H 405, 19^{ème} CMG, rapport sur le moral de l'unité au cours du 1^{er} semestre 1955.
- (40) SHD/DAT, 10 H 967, le problème de l'aide française aux réfugiés civils vietnamiens, 11 octobre 1954.
- (41) Ibid.
- (42) Dalloz (Jacques), La guerre d'Indochine 1945-1954, Point Seuil, Histoire, 1987, p. 257.
- (43) Ély (général Paul), Mémoires, tome I, L'Indochine dans la tourmente, Plon, 1964, p. 221. Après la chute de Diên Biên Phu, le général Ély remplace le général Navarre et cumule les fonctions de commissaire général de France et commandant en chef en Indochine (juin 1954-juin 1955).
- (44) La déflation du CEFEO s'opère en plusieurs temps. À l'automne 1954, les effectifs théoriques sont fixés à 75 000 hommes dans le cadre du corps expéditionnaire regroupé dans le Sud. Ensuite, la déflation s'effectue par tranches de 5 000 hommes sur décision gouvernementale en accord avec le comité des chefs d'état-major.
- (45) Ély (général Paul), Mémoires..., op.cit. p. 285.
- (46) La possibilité que la Chine communiste intervienne au Tonkin est prise au sérieux dès la fin de l'année 1949, elle prend le nom d'« hypothèse Damoclès », mais, à l'époque, l'expression « hypothèse Chine » semble plus utilisée dans les états-majors.
- (47) Bao Dài est toujours officiellement chef de l'État. C'est suite aux événements du printemps 1955 qu'il est destitué (avril) et que Diem renforce son autorité.
- (48) Le caodaïsme est une « religion » fondée en 1926 et qui emprunte à la fois au bouddhisme, au confucianisme, au christianisme et même à la franc-maçonnerie. Le mouvement emprunte également quelques grands personnages de l'histoire de l'humanité parmi lesquels Victor Hugo et Jeanne d'Arc. Avec plusieurs centaines de milliers de fidèles implantés en

1954-1956

Le départ du corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient

Cochinchine, le caodaïsme rejoint finalement, après plusieurs volte-face, le camp des Français pendant la guerre. Les Hoa Hao forment, eux, une secte s'inspirant d'un bouddhisme rénové et purifié. Quant aux Binh Xuyen, il s'agit plus d'une organisation mafieuse que d'une secte à proprement parler. Ses hommes contrôlent notamment le commerce des jeux à Cholon, la ville chinoise accolée à Saigon.

- (49) Ély (général Paul), *Mémoires...*, op.cit., p. 286.
- (50) Ibid. p. 287.
- (51) De nouveaux affrontements ont lieu au cours des mois d'avril et mai 1955.
- (52) SHD/DIMI, 2 R 66, rapport sur la mission effectuée en Indochine du 1^{er} au 2 mai par le général Bertron, sur les possibilités de déflation du corps expéditionnaire en Indochine, compte tenu de la situation actuelle et de la protection des intérêts français, 16 mai 1955.
- (53) Comme aide de camp, il le suivra même dans sa rébellion au pouvoir français lors du putsch des généraux en avril 1961 et sera encore à ses côtés, compagnon de cellule, à la prison de Tulle.
- (54) Ferrandi (Jean), *Les officiers français face au Viêt-Minh. 1945-1954*, Fayard, 1966, p. 259.
- (55) SHD/DIMI, 1 R 238, lettre personnelle, « source excellente et sûre », 5 juin 1955, destinataire.
- (56) SHD/DIMI, 1 R 238, Viêt-nam. Compte rendu destiné au ministère de la Défense nationale. État-major particulier, 12 septembre 1955.
- (57) Les derniers conseillers, qui servaient dans la marine et l'armée de l'Air, partent en 1957.
- (58) À la fin du mois de juin 1956, la plupart de ces militaires ont été rapatriés, un dernier contingent quitte Saigon au mois de septembre de la même année.
- (59) Seno se situe à l'intersection de deux axes stratégiques majeurs (Saigon-Vientiane et Savannakhet-Dong Ha). Implantée au kilomètre 35 de la route venant de Savannakhet, la base (créée fin 1952) fut appelée Seno par rapport à l'orientation générale du terrain d'aviation : Sud-Est/Nord-Ouest.
- (60) En avril 1956, deux anciens camps militaires sont réhabilités dans le Lot-et-Garonne, celui de Sainte Livrade, qui reçoit 1 200 Indochinois et Eurasiens et celui de Bias, qui en accueille 700. D'autre part, dans l'Allier, d'anciens corons sont réouverts, à Noyant, où viennent s'installer 1 700 rapatriés. Ces centres d'accueil des rapatriés d'Indochine (CARI), plus tard Centres d'accueil des Français d'Indochine (CAFI), sont assimilés au début à des véritables camps d'internement : "Tous évoquent leur arrivée douloureuse dans ce camp boueux, l'interdiction de parler vietnamien, l'inconfort des logements, les barbelés ceinturant le site, l'interdiction de posséder un vélo ou une voiture".... "Lot-et-Garonne. Les Harkis d'Indochine", *Le Télégramme*, 25 juin 2008. Bias fermé, il ne reste plus désormais que les deux CAFI de Sainte-Livrade et de Noyant.

1954-1956

Le départ du corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient

Référence :

Ivan Cadeau : Affecté au département de l'armée de Terre du Service historique de la Défense, il participe notamment aux Etudes Tactiques Historiques (ETH) au profit des stagiaires du Cours Supérieur d'Etat-Major (CSEM). Il consacre particulièrement ses travaux à la guerre d'Indochine et prépare actuellement un doctorat sur le rôle du génie pendant le conflit.

1954-1956, le départ du corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient

Revue historique des armées

Mis en ligne le 26 février 2010

URL : <http://rha.revues.org/index6925.html>.